

Rapport du jury du concours externe de recrutement d'administrateurs stagiaires de l'Insee

Année 2021

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

L'organisation des épreuves est fixée par l'arrêté du 13 mai 2015 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Les épreuves écrites sont empruntées à la banque d'épreuves inter-ENS de sciences sociales (B/L) pour les épreuves sciences sociales et d'anglais. L'épreuve de mathématiques et statistiques et l'épreuve d'économie sont spécifiques aux concours d'administrateur externe.

Quarante-quatre candidats se sont inscrits sur la banque de concours inter ENS.

Vingt-deux candidats se sont présentés aux épreuves écrites qui se sont déroulées à partir du 22 avril 2021.

Le jury, réuni le 7 juin 2021 sous la présidence de M. Alain BAYET, inspecteur général de l'Insee, a fixé la liste des **dix candidats** admissibles.

Les oraux se sont déroulés les 22 et 23 juin 2021.

Quatre candidats ont été admis à l'issue du jury d'admission qui s'est réuni le 24 juin 2021. Un candidat a été inscrit sur la liste complémentaire.

1-1. Épreuve écrite de mathématiques-statistiques

Organisation de l'épreuve

Vingt-deux candidats ont composé sur cette épreuve.

Rappelons que, compte tenu de l'organisation définie par l'arrêté régissant le concours (fusion des épreuves de mathématiques et probabilités-statistiques), l'épreuve écrite de mathématiques-statistiques, en 4h, comportait deux parties : une partie algèbre-analyse et une partie probabilités-statistiques, valorisées de manière équivalente.

Partie Algèbre-Analyse

Cette partie était composée de deux problèmes, l'un portant sur l'algèbre, l'autre sur l'analyse.

Le premier problème portait sur l'étude de l'endomorphisme d'un espace euclidien E :

$$f : x \in E \rightarrow f(x) = \langle x, a_1 \rangle b_1 + \langle x, a_2 \rangle b_2$$

puis à celle des extrema de la fonction : $x \in E - \{0\} : r(x) \rightarrow \frac{\langle x, a \rangle \langle x, b \rangle}{\|x\|^2}$, en montrant que

cette seconde étude pouvait s'appuyer sur la considération des valeurs propres de l'endomorphisme considéré.

La première partie consistait précisément en l'étude de la diagonalisation de l'endomorphisme précité, avec, *in fine*, des exemples directement utilisables dans la suite. La difficulté était de montrer que les valeurs propres non nulles étaient solution d'une équation du second degré, que très peu de candidats ont trouvée. Ensuite, une discussion fine sur la dimension des sous-espaces propres devait permettre de conclure sur la diagonalisation. Aucun candidat ne l'a réalisée. Même la première question sur l'injectivité de l'endomorphisme, qui nécessitait une discussion sur la dimension de l'espace, n'a pas été traitée correctement dans un cas sur deux.

La seconde partie, après des questions générales sur les propriétés et caractérisations des endomorphismes symétriques ou antisymétriques – quasi-questions de cours – faisait étudier la fonction $x \in E \rightarrow q(x) = \langle x, a \rangle \langle x, b \rangle$ et montrer qu'elle s'écrivait de manière unique sous la forme $q(x) = \langle x, u(x) \rangle$, où u est un endomorphisme symétrique. Il s'agissait alors d'étudier la diagonalisation de u , qui était du type des endomorphismes de la première partie. En dehors des généralités, un nombre extrêmement faible de candidats ont pu déterminer cet endomorphisme u .

Enfin, la troisième partie proposait une recherche analytique des extrema de la fonction r indiquée ci-dessus, et l'observation que le résultat pouvait se déduire directement sans calcul de la diagonalisation de l'endomorphisme défini dans la seconde partie. Quelques rares candidats ont obtenu un résultat ou s'en sont approchés.

Parmi les erreurs ou insuffisances observées :

-inepties :

1. traiter $\langle x, a \rangle \langle x, b \rangle = x^2 + xb + ax + ab$.

2. pour x vecteur propre : $f(x) = \lambda x \Rightarrow f^2(x) = \lambda^2 x \Rightarrow f^2 = \lambda^2 I_n$.

3. u non antisymétrique $\Rightarrow \langle u(x), x \rangle \neq 0$. Or pour $x = 0$, ce produit est nul, donc contradiction.

-Mauvaises conclusions dans l'utilisation du produit scalaire :

1. $\langle x, a \rangle = 0$ et $\langle x, b \rangle = 0 \Rightarrow x = 0$.

2. $\langle x, a+b \rangle = 0$ et (a, b) libre $\Rightarrow x = 0$.

3. le cas d'égalité dans l'inégalité de SCHWARZ est celui où l'un des vecteurs est nul.

4. x colinéaire à a et $b \Rightarrow (a, b)$ est une base.

-à plusieurs reprises, une assimilation est faite entre endomorphisme symétrique et matrice symétrique. Il faut rappeler que ceci n'est vrai que *sur une base orthonormée*.

-si u est symétrique, u a au moins une valeur propre réelle : vrai mais trop vague.

- u diagonalisable \Leftrightarrow le nombre de valeurs propres non nulles est égal à n (dimension de l'espace).

Le deuxième problème (analyse) portait sur l'étude des moments :

Si f est une fonction continue sur $[0,1[$ telle que $\int_0^1 t^n f(t) dt$ converge et est nulle pour tout entier naturel n , alors f est nulle sur $[0,1[$.

Les quatre premières questions permettaient d'obtenir ce résultat tandis que la question 5 montrait, à l'aide d'un contre-exemple, que celui-ci n'est pas valable si l'intervalle d'intégration n'est plus borné.

Cet exercice a été relativement bien réussi, certains candidats le traitant même intégralement.

L'étude du contre-exemple, qui nécessitait des calculs un peu techniques d'intégration dans le corps des complexes, a d'ailleurs été la plupart du temps très correctement résolu par les candidats qui ont abordé cette question.

Les correcteurs ont néanmoins rencontré, de manière plus ou moins récurrente, les erreurs suivantes :

- oubli d'utiliser la convergence absolue pour montrer la convergence de $a_n(f)$.
- beaucoup de verbiage, souvent peu concluant, pour montrer qu'un reste d'intégrale convergente tend vers 0.
- bien que l'énoncé soit assez directif sur l'ordre du choix des paramètres η et n de la question 2b, on a souvent rencontré une mauvaise utilisation des quantificateurs.
- beaucoup de calculs et de justifications alambiquées, parfois fausses, pour exhiber un polynôme répondant aux critères de la question 3.

Il suffisait pourtant de se souvenir qu'un polynôme du second degré est du signe de son coefficient dominant à l'extérieur de ses racines.

- une certaine confusion entre module et valeur absolue dans l'étude de $|e^{-\omega t}|$.

En résumé, un exercice relativement bien réussi avec quelques maladresses, essentiellement dans les premières questions.

Partie Probabilités-Statistiques

Cette partie comportait elle-même deux problèmes.

Le premier problème (probabilités) portait sur l'étude de deux types de convergence : la convergence en probabilité et la convergence presque sûre.

Les premières questions permettaient tout d'abord d'établir qu'un certain ensemble égal *a priori* à une intersection non dénombrable d'événements, pouvait s'écrire en réalité comme une intersection dénombrable d'événements.

L'objet de la question 4 était de montrer que la convergence presque sûre d'une suite de variables aléatoires vers 0 entraînait la convergence en probabilité de celle-ci.

La dernière partie du problème étudiait un exemple de convergence dépendant d'un paramètre.

La moitié seulement des candidats a abordé sérieusement cet exercice, l'autre moitié ne s'y attaquant pas ou se contentant d'effleurer les toutes premières questions.

Lorsque le problème a été traité, il l'a été dans l'ensemble très correctement.

Peu d'erreurs de fond mais quelques maladresses :

- passage à la limite un peu rapide, alors qu'une référence au théorème de la limite monotone était nécessaire.
- des rédactions un peu hâtives pour justifier des égalités ou des inclusions d'ensembles.
- une confusion entre les inégalités de Bienaymé-Tchebychev et de Markov.
- plus surprenant enfin, des erreurs dans l'expression de la variance d'une loi de Bernoulli.

En conclusion, un exercice plutôt réussi par les candidats qui l'ont abordé.

Le 2^{ème} problème (statistiques) portait sur l'étude d'une stratégie de sondage fondée sur des tirages avec remise et un processus de rééchantillonnage.

La première partie consistait en des généralités portant sur des tirages successifs indépendants et de même loi dans $E_N = \{1, \dots, N\}$: pour n tirages de ce type, calcul des probabilités d'inclusion, espérance du nombre d'entiers différents tirés, probabilité de tirer deux entiers différents lors de deux tirages distincts ... Le calcul des probabilités d'inclusion d'ordre 2 n'a été réussi par aucun candidat, les rares l'ayant abordé pensant que c'était le produit des probabilités d'inclusion d'ordre

1. Même la première question où il fallait reconnaître une loi binomiale élémentaire n'a pas été réussie par tous les candidats. Les autres questions ont été très peu traitées.

La seconde partie consistait en la recherche d'estimateurs de la moyenne \bar{x} et de la variance empirique s^2 d'un ensemble de N réels **fixés** x_i , à partir d'une suite de tirages du type précédent dans l'ensemble des indices des réels considérés (ce qu'on pouvait assimiler à des tirages « avec remise »), et l'étude des propriétés asymptotiques des estimateurs obtenus.

Pratiquement seule la première question où il fallait montrer l'indépendance de variables aléatoires (simple mais à argumenter correctement) a été traitée. Dans les autres questions, il s'agissait d'étudier un estimateur sans biais obtenu en pondérant le réel trouvé au i -ème tirage par l'inverse de la probabilité de tirage de l'indice correspondant. L'expression était donnée mais aucun candidat n'a pu montrer correctement l'absence de biais dans cette estimation de \bar{x} .

Enfin, dans la troisième partie, on reprenait le problème précédent en supposant que les x_i étaient des réalisations de variables aléatoires indépendantes X_i . *In fine*, on étudiait l'effet d'une stratégie de rééchantillonnages successifs. Aucun candidat n'a abordé cette partie.

Une des difficultés de ce problème résidait dans le formalisme et les notations, où il fallait bien distinguer les *indices* parmi lesquels on réalisait des tirages aléatoires indépendants et de même loi, et les *rangs* des tirages successifs.

Parmi les erreurs ou insuffisances observées :

-des inepties : probabilité plus grande que 1

-incohérences conceptuelles : utilisation erronée du concept d'indépendance, énoncé de « probabilités indépendantes »...

-méconnaissance de la loi binomiale

-erreurs de fond : dans le calcul d'une espérance du type $E\left(\frac{f(T)}{g(T)}\right)$, où T est une variable aléatoire, on fait sortir l'un des termes $f(T)$ ou $g(T)$ et le résultat final obtenu est aléatoire !

-une question faisant apparaître la limite de $\left(1 - \frac{1}{N}\right)^n$ où $\frac{n}{N} \rightarrow \alpha$ a donné lieu à de nombreux résultats fantaisistes.

Impressions d'ensemble

Il est clair que le sujet était très long et la note maximale pouvait être obtenue sans que le candidat ait traité et résolu l'ensemble des problèmes. De fait, le résultat d'ensemble manifeste un éventail de notes très larges, de 1 (copies indigentes, ne comportant que quelques lignes d'inepties) à 19, avec une moyenne de 7,84 et un écart-type de 4,54. L'épreuve est donc sélective en ce sens qu'elle a permis de faire émerger les meilleurs candidats en mathématiques-statistiques. Mais le résultat d'ensemble est décevant, à l'exception peut-être du problème d'analyse qui semble avoir été mieux réussi que autres.

Dans les problèmes d'algèbre et de statistiques, seules les questions basiques ou classiques ont été en général abordées.

- **6 copies ont reçu une note éliminatoire** (< 5). Il s'agit manifestement de candidats n'ayant pas compris que le niveau mathématique nécessaire pour réussir ce concours était très élevé, bien au-dessus de leurs capacités.

On ne peut que recommander aux futurs candidats de bien lire le programme de l'épreuve et de consulter les annales des sujets posés ainsi que le rapport du jury pour éviter des incompréhensions dans le niveau et des participations inutiles au concours.

- La copie placée en tête est éloignée des deux suivantes, très proches, elles-mêmes éloignées d'un groupe de 6 copies tournant autour de la moyenne.
- Enfin, 7 copies ont une note comprise entre 6 et 9, mettant en évidence des capacités mathématiques inférieures aux attendus de l'épreuve.

De fait la moyenne réelle d'ensemble n'a guère de sens, si l'on y inclut le 1^{er} groupe de copies. **La moyenne des copies excluant les notes éliminatoires s'élève à 9,9.**

On notera que, dans certaines copies, au moins un exercice entier n'a pas été abordé, y compris dans des copies non éliminatoires. Des déséquilibres conséquents ont été également observés entre les quatre problèmes, souvent au bénéfice de l'analyse et parfois des probabilités et au détriment des statistiques (problème placé en dernier).

Notons que certaines copies étaient malheureusement mal présentées et écrites. On rappelle aussi que l'énoncé d'un théorème général sans la mise en œuvre dans le problème ne permet jamais de gagner des points.

1-2. Épreuve écrite d'économie

L'épreuve écrite (admissibilité) d'économie du concours d'administrateur externe de l'INSEE comportait une dissertation (sur 13 points) et un exercice (sur 7 points).

Le sujet de la dissertation était : « Comment expliquer les écarts persistants de taux de chômage entre pays développés ? ». Ce sujet était accompagné d'un texte précisant les attentes du jury. En particulier, il était attendu des candidats qu'ils définissent et illustrent les concepts économiques permettant de comprendre les raisons des différences de taux de chômage entre pays, au travers d'un raisonnement fondé sur un plan structuré et informatif.

Les résultats à la dissertation furent assez contrastés : de très mauvaises copies (n'étant pas en mesure de définir correctement le taux de chômage ou la population active, ou de distinguer clairement chômage structurel et conjoncturel) à de très bonnes (plan équilibré et bien construit, et description fine et précise des arguments théoriques et empiriques permettant de comprendre les variations du taux de chômage au sein des pays développés). Ainsi, la meilleure copie atteint 12,5 pour la dissertation (sur 13 points), les plus mauvaises (quelques-unes seulement) étant inférieures à 2.

Le jury constate avec satisfaction que la plupart des copies contiennent désormais des plans apparents et structurés, même si certaines d'entre elles souffrent encore d'un problème de structure,

leur plan n'étant pas explicite ou ne permettant pas de développer une véritable argumentation. Il recommande aux candidats de prendre le temps d'annoncer leur plan en fin d'introduction, et/ou de rendre celui-ci apparent au fil de la copie, au travers de titres de parties voire de sous-parties informatifs. Le sujet de dissertation de cette année n'appelait pas de plan évident, et plusieurs candidats n'ont pas réussi à trouver de plan équilibré, alors même qu'ils faisaient montre par ailleurs de bonnes connaissances économiques et de capacités d'argumentation. Le jury présente ci-dessous, à titre illustratif, un exemple de plan :

Exemple :

1. Des tendances lourdes communes à la plupart des pays développés y font peser un risque de hausse du chômage, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés

A. Le progrès technique biaisé fait craindre une polarisation du marché du travail, et nécessite un système de formation efficace pour en limiter l'effet sur l'emploi

B. La mondialisation affecte inégalement les secteurs et les régions des pays développés, avec un risque de hausse du chômage structurel si les travailleurs ne réussissent pas à se reconvertir ou à changer de région

C. Une possible « stagnation séculaire » fait peser le risque d'une croissance structurellement faible, insuffisante pour créer davantage d'emplois que la hausse de la population active

2. Des choix institutionnels différents expliquent toutefois que ces tendances se traduisent par des taux de chômage variables d'un pays développé à l'autre

A. Des marchés du travail duals et plus rigides en Europe du Sud, plus flexibles dans les pays anglo-saxons et en Europe du Nord

B. Des niveaux et des modalités d'application du salaire minimum très variables selon les pays, malgré une convergence récente

C. Des différences significatives en termes d'intégration des jeunes et des seniors sur le marché du travail

Les correcteurs attendaient impérativement, sur le plan empirique, une présentation sous forme de fait stylisé des disparités de taux de chômage au sein des pays de l'OCDE, et, sur un plan plus théorique, une définition du taux de chômage, et de la distinction entre chômage structurel et conjoncturel. Le plus souvent, ces développements apparaissaient dans les copies, la précision de leur traitement étant toutefois très inégale.

Ils s'attendaient également à ce que plusieurs notions complémentaires soient abordées, par exemple : chômage frictionnel, chômage d'équilibre, coin salarial, effet de la fixation d'un salaire minimum, salaire de réserve, courbe de Beveridge... Enfin, les correcteurs attendaient des meilleurs candidats qu'ils sachent mobiliser des notions et illustrations complémentaires pour donner corps à leur argumentation, le sujet de cette année permettant de mobiliser de nombreuses concepts (halo du chômage, politiques de l'emploi actives et passives, effet d'hystérèse, modèle insider/outsider, réformes Hartz en Allemagne, etc.).

Les correcteurs rappellent que les candidats doivent montrer leur maîtrise des principales notions économiques liées au sujet, en prenant le temps d'en expliquer le sens et en faisant usage d'un vocabulaire économique précis, quitte à ne pas aborder toutes les notions en lien avec le sujet. Plusieurs copies ont été pénalisées pour avoir survolé de trop nombreuses notions économiques sans avoir pris le temps de les définir et de les expliquer, alors que l'enjeu de l'épreuve est justement de tester la capacité des candidats à restituer synthétiquement et simplement les notions clés en rapport avec le sujet, tout en restant rigoureux. De ce point de vue, sans être indispensables, des graphiques ou formules simples peuvent s'avérer utiles.

L'exercice portait sur l'effet de chocs de demande, transitoires et persistants, sur l'équilibre macroéconomique de court terme en présence d'anticipations rationnelles. Une forme réduite linéaire d'un modèle de type WS-PS couplé à une courbe de demande standard était proposée. Les candidats étaient guidés dans la résolution de l'équilibre en anticipations rationnelles, en distinguant les grandeurs espérées des grandeurs effectives. On analysait dans un premier temps l'effet de chocs ponctuels non anticipés sur l'activité économique. Dans un second temps, on étendait le modèle au cas de salaires fixés sur deux périodes consécutives, donnant lieu à des rigidités nominales. On guidait les candidats dans la résolution pour qu'ils mettent en exergue l'effet de politiques macroéconomiques de demande en présence de rigidités nominales. Tout au long de l'exercice, plusieurs questions de compréhension permettaient aux candidats de répondre sans avoir nécessairement résolu complètement le modèle.

Les candidats ont visiblement une assez bonne connaissance « littéraire » de l'effet de chocs non anticipés dans un modèle à anticipations rationnelles, car ils ont presque tous répondu aux questions d'interprétation, de manière plus ou moins précise toutefois. A cet égard, le jury est satisfait d'avoir structuré le sujet de telle manière que les candidats ne fussent pas bloqués au début de l'exercice, en cas d'incapacité à résoudre le modèle. En revanche, la résolution d'un modèle simple en anticipations rationnelles a semblé poser des problèmes à une grande majorité de candidats. La version plus complexe intégrant des rigidités nominales n'a été que partiellement traitée, par un nombre très limité de candidats.

Les notes obtenues pour l'exercice, vont d'un peu plus de 1 point à presque 5 points pour la meilleure (sur 7 points au maximum). Le jury est conscient que la macroéconomie occupe une place quantitativement moins importante que la microéconomie dans le programme du concours, mais elle ne peut pour autant être systématiquement ignorée. Lors du rapport précédent, le jury avait pris le soin de prévenir les futurs candidats, que les questions macroéconomiques étaient susceptibles d'être traitées en exercice. Au final, les difficultés calculatoires rencontrées par la très grande majorité des candidats ne leur auront coûté que quelques points. Cela peut résulter d'un calcul rationnel lors de leur préparation du concours, le jury se garderait bien de porter un jugement là-dessus. Il convenait à tout le moins de mentionner ce point.

Globalement, le sujet d'économie a permis à quelques candidats de se distinguer nettement, essentiellement en ayant réussi à bâtir une argumentation structurée, claire et pertinente lors de la dissertation, et, plus marginalement, en ayant davantage maîtrisé la résolution de l'exercice.

2. Épreuve orale d'admission

La nature de l'épreuve orale d'admission du concours externe d'administrateur de l'Insee a été profondément modifiée par la réforme mise en œuvre en 2016 : compte tenu de l'absence d'épreuve orale en 2020, il s'agissait donc en 2021 de la cinquième édition de cette nouvelle épreuve.

Selon les termes de l'arrêté du 13 mai 2015, cette épreuve « *consiste en un entretien libre avec le jury, sur la base d'un dossier, destiné à apprécier l'aptitude générale du candidat aux emplois occupés par les administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (durée : cinquante minutes ; coefficient 3). L'entretien débute par un exposé liminaire du candidat d'une durée de dix minutes au plus. Il est suivi d'un échange avec le jury sur les motivations du candidat et sur des sujets touchant l'économie, les sciences sociales et le rôle de la statistique publique.*

Le jury dispose du dossier du candidat qui est constitué des pièces suivantes :

*-un curriculum vitae de deux pages dactylographiées ;
-un dossier de sélection précisant les études suivies, le niveau des diplômes obtenus, les éventuelles expériences professionnelles, les compétences développées et les motivations pour une carrière d'administrateur de l'INSEE ».*

Le jury de cette épreuve était composé, outre le président du jury, de deux inspectrices générales de l'Insee, dont une en poste en SSM, de la directrice des masters, directrice adjointe des études de l'Ensaë et du chef de la division Mobilité et carrières de l'Insee ; il comportait deux hommes et trois femmes. Chaque candidat admissible a été entendu par l'ensemble du jury.

En amont de l'épreuve, le jury s'était réuni pour s'accorder sur les objectifs de l'épreuve, construire une grille d'appréciation et se familiariser avec l'exercice d'interrogation. Les critères sur lesquels le jury a cherché à positionner les candidats étaient les suivants :

- solidité technique,
- capacité de jugement,
- motivations,
- connaissance et compréhension des missions de l'Insee et de la statistique publique,
- capacité d'innovation, leadership, curiosité,
- communication,
- sens du collectif.

Au-delà de cette liste de critères, le jury cherche à cerner les qualités générales qu'on attend d'un administrateur de l'Insee, parmi lesquelles la capacité de synthèse. Le candidat doit éviter d'entrer trop spontanément dans le détail d'un argumentaire ou d'un raisonnement pour se concentrer sur les points majeurs : le jury saura compléter son questionnement s'il l'estime nécessaire.

Les dossiers des candidats étaient cette année hétérogènes quant au soin apporté par le candidat dans la présentation des éléments demandés, tant sur la forme que sur le fond. Comptant entre 4 et 7 pages, ils ont permis au jury de se faire une première idée du parcours scolaire ou universitaire du candidat et d'identifier ses centres d'intérêt et les domaines où il avait pu avoir une expérience théorique ou pratique. La plupart de ces dossiers étaient suffisamment complets et illustratifs du parcours du candidat, assez bien construits et bien présentés, mais plusieurs présentaient des lacunes : éléments de motivation présentés parfois de façon lapidaire, absence de renseignements complémentaires qui permettent pourtant de valoriser des éléments d'ouverture.

L'épreuve orale s'est déroulée les 22 et 23 juin 2021, dans les locaux de l'Insee à Montrouge. Le jury ne connaissait pas les notes d'écrit des candidats. L'entretien avec le jury, évalué à partir des sept critères rappelés supra, doit notamment permettre d'apprécier :

- l'aptitude du candidat à s'exprimer correctement et à communiquer,
- sa capacité à prendre du recul et à manifester une réaction personnelle,
- sa culture générale, ses compétences et ses motivations quant à la carrière qu'il désire poursuivre.

Les membres du jury se sont présentés au début de chaque entretien (nom et fonction occupée). En introduction, le président du jury a rappelé les modalités de déroulement de l'entretien.

Le déroulement de l'entretien montre que les candidats ont en général lu le rapport du précédent jury et savent ce qui est attendu d'eux dans l'épreuve.

L'exposé initial avait manifestement été bien préparé par tous les candidats : la structure de leur exposé était claire, ils se sont exprimés en général sans note et ont quasiment tous utilisé et respecté

le temps imparti. Certains candidats ont plus d'aisance naturelle que d'autres dans cet exercice de présentation orale, mais les prestations étaient toutes honorables, et certaines étaient de très bon niveau. Le jury souhaite rappeler que dans le temps imparti il est important de privilégier la projection dans le corps des administrateurs et la motivation du candidat, en faisant le lien avec son cursus académique et le cas échéant son expérience professionnelle, plutôt que de « raconter » son parcours dont le jury a déjà pris connaissance.

Ces exposés ne se sont pas appuyés sur des diaporamas. La nature de l'épreuve, avec un exposé introductif relativement court, ne justifie de fait pas le recours à une présentation visuelle.

Au cours de l'interrogation qui suivait l'exposé introductif, le jury a été amené à poser des questions portant sur différents domaines :

- les travaux personnels que le candidat a menés dans le cadre de ses stages (ou éventuellement son activité professionnelle) ;
- les environnements professionnels ou associatifs qu'il a pu connaître ;
- sa connaissance de l'Insee et de la statistique publique.

Au cours de cet entretien, le jury a cherché à rester neutre et à ne pas déstabiliser le candidat : s'il a pu dans certains cas concentrer plus particulièrement son questionnement sur un sujet, c'était pour chercher à obtenir une réponse plus précise à ses questions.

À travers les réponses du candidat, le jury a cherché à évaluer les différents critères cités plus haut.

En matière de solidité technique, le jury ne cherchait pas à classer les candidats selon le niveau technique ou académique des travaux menés : il revient aux épreuves écrites de classer les candidats selon leur degré de maîtrise des matières du programme. Dans l'épreuve orale, le jury a voulu apprécier si le candidat témoignait d'une bonne compréhension et d'une maîtrise des outils et des concepts qu'il avait pu mobiliser dans ses travaux, et savait en rendre compte. Cette année, la qualité des prestations des différents candidats a été variable pour ce critère.

De la même façon, l'appréciation portée par le jury a été variable quant à la capacité à prendre du recul, à faire preuve de maturité et des qualités humaines nécessaires à une bonne intégration dans un collectif de travail.

Les candidats avaient dans l'ensemble identifié qu'il leur serait demandé de connaître les références et les principaux acteurs du cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent l'Insee et la statistique publique (lois de 1951, de 1978, de 2008, code européen des bonnes pratiques, règlement général sur la protection des données, CNIS, ASP). C'est pour l'essentiel sur la perception des enjeux que s'est faite la différence d'appréciation entre les candidats : le jury attend aussi, au-delà des connaissances factuelles, que les candidats soient capables d'exprimer sur ce sujet des analyses ou au moins des intuitions pertinentes.

Pour se convaincre de la motivation du candidat pour une carrière d'administrateur de l'Insee, le jury n'exigeait ni une vocation affirmée de longue date ni une profession de foi. Il cherchait à vérifier qu'au moment où le candidat se pose le choix de son futur métier, il se fait une idée juste de ce que peut lui offrir l'Insee, qu'il a réfléchi sur ses propres aspirations et que ce projet est cohérent : le jury a estimé que c'était globalement le cas pour la majorité, mais pas pour la totalité des candidats qu'il a eu à interroger cette année.

De la même façon, les prestations des candidats ont été assez hétérogènes sur les critères d'innovation, de curiosité et de qualité de la communication.

In fine, compte tenu de l'hétérogénéité des candidatures et des prestations, les notes retenues par le jury s'échelonnent cette année entre 6 et 18, et la note attribuée à l'épreuve orale a une forte influence sur le classement final. Quatre candidats ont produit une prestation de très bonne qualité, répondant pleinement aux attentes du jury sur la totalité ou la quasi-totalité des critères annoncés. Deux autres candidats ont présenté des prestations satisfaisantes mais moins solides techniquement et souvent en retrait sur l'un des critères retenus (prise de recul, dynamisme, communication ou insertion dans un collectif de travail). Enfin, les quatre autres candidatures présentaient des points faibles sur plusieurs critères et n'ont pas convaincu le jury.

Le format de l'épreuve paraît approprié. Un exposé introductif de 10 minutes permet au candidat une expression personnelle pour présenter un cursus qui peut légitimement être relativement court ; il n'est pas non plus à ce stade demandé au candidat de détailler les résultats des travaux qu'il aurait pu mener. Les 40 minutes d'entretien qui suivent laissent le temps d'un échange approfondi selon différents niveaux d'interrogation, permettant au candidat, quand les questions s'y prêtent, de développer une argumentation.

Annexe : données statistiques

Evolution du nombre de candidats de 2010 à 2021

Année	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux d'admissibilité	Admis	Taux d'admission
2010	53	44	83,0%	19	43,2%	5	11,4%
2011	52	33	63,5%	10	30,3%	5	15,2%
2012	53	31	58,5%	12	38,7%	4	12,9%
2013	48	27	56,3%	10	37,0%	4	14,8%
2014	47	27	57,4%	9	33,3%	4	14,8%
2015	49	27	55,1%	11	40,7%	4	14,8%
2016	40	21	52,5%	8	38,1%	4	19,0%
2017	54	26	48,1%	9	34,6%	4	15,4%
2018	67	33	49,3%	13	39,4%	5	15,2%
2019	60	25	41,7%	12	48,0%	4	16,0%
2020	55	14	25,5%	10	71,4%	3	21,4%
2021	44	22	50,0%	10	45,5%	4	18,2%

Année	Sexe	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
Cumul période 2010-2021	Hommes	421	229	54,4%	82	35,8%	28	12,2%
	Femmes	201	101	50,2%	41	40,6%	18	17,8%

Candidats admis

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Candidats admis	5	5	4	4	4	4	4	4	5	4	3	4
Hommes	5	1	2	3	2	2	2	4	3	2	2	3
Femmes	0	4	2	1	2	2	2	0	2	2	1	1